MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 52 du 11 juillet 2025

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 7

CIRCULAIRE N° 501880/ARM/DR-HAT/EP/PRH/OFF

relative aux places offertes pour les concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré de l'armée de terre en 2026.

Du *04 juillet 2025*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE :

Sous-direction des études et de la politique ; Bureau politique des ressources humaines.

CIRCULAIRE N° 501880/ARM/DR-HAT/EP/PRH/OFF relative aux places offertes pour les concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré de l'armée de terre en 2026.

Du 04 juillet 2025

NOR A R M T 2 5 5 2 2 3 6 C

Référence(s) :

- Instruction N° 13014/ARM/RH-AT/EP/PRH/OFF du 14 juin 2023 relative à l'admission à l'enseignement militaire supérieur du deuxième degré dans l'armée de terre.

Texte(s) abrogé(s) :

- Circulaire N° 501880/ARM/DRHAT/SDEP/BPRH/OFF du 25 juin 2024 relative aux places offertes pour les concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré en 2025 de l'armée de terre.

Référence de publication :
BOC n°52 du 11/7/2025

La présente circulaire fixe pour 2026 le nombre de places offertes aux concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré (EMS 2).

1. PLACES OFFERTES EN 2026.

Le nombre des places offertes en 2026 aux concours d'accès à l'EMS 2 est fixé à quatre-vingt-dix (90) pour l'armée de terre.

La répartition entre les différents concours est précisée dans le tableau ci-dessous :

CONCOURS.	VOLUMES OUVERTS.
Sciences de l'ingénieur (SI).	42
Sciences humaines et relations internationales (SHRI).	48

2. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire n° 501880/ARM/RH-AT/EP/PRH/OFF du 25 juin 2024 relative aux places offertes pour les concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré en 2025 de l'armée de terre est abrogée.

3. PUBLICATION.

La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

Le général de corps d'armée,
directeur des ressources humaines de l'armée de terre,

Frédéric GOUT.